

PV de la réunion du comité directeur du CRH des 8 et 9 février 2014

adopté par vote électronique

Présents :

LE BORGNE Lucile, SAVREUX Diana, MICHOU-DODARD Flora, AUBRE Philippe, BEDOUET Jean Luc, BLEUZEN Xavier, DEBROUVER Michel, GOUDY Claude, LAROCHE Didier, MALARD Jean François, MANDIN Thierry, NARCE Franck, SAMBOURG Philippe.

Excusés:

BALUTAUD Sébastien, GUEDON Jean, VOLTZENLUGEL Michel.

Invités :

CADET Thierry, COLLAT Rémi.

Ordre du jour

1. Adoption du projet de PV de l'AG du 14/12/13.
2. Répartition des rôles et missions des élus
3. Fonctionnement des commissions (notamment discipline)
4. Restructuration administrative proposée par la FFRS (nos demandes d'aides par des salariés FFRS et les tâches administratives accomplies actuellement par les élus ou pouvant être faites par les élus)
5. Point financier : situation au 31/12/13 ou fin janvier 2014, point sur « la balustrade de Sevran », prévisionnel 2013---14 (à modifier suite aux décisions votées lors de l'AG du 14/12/13)
6. Organisation du final four Coupe de France 2014 (intervention de Remi Collat à 14h)
7. Préparation de la saison 2014/2015 et proposition du calendrier prévisionnel général (en tenant compte des « besoins/demandes » de la DTN, car il y aura le mondial féminin et euro U17 en 2014, mondial 2015) et projet de budget 2014/2015
8. Les divers projets de formations et leurs mises « en route » : formation continue des arbitres, formation des joueurs (les nouvelles crosses), des entraîneurs (les nouveaux BIF, BEF 1, BEF 2 et CQP), reconduction ou pas des opérations « licence découverte gratuite », ADR
9. Communication et site internet (projet de refonte des rubriques du site)
10. Point sur les mondiaux féminin 2014 à Tourcoing et masculin 2015 en Vendée, Euro U17 2014 à Gujan
11. Désignations des délégués pour les finales nationales, tirage au sort des ch. France des clubs
12. Questions diverses (nombre d'équipes jeunes NLPR, demande CDOS77, relations avec le CERH et le CIRH, gestion N3 Pays de la Loire, etc.)

Ouverture de la séance à 10h par la présidente, Lucile LE BORGNE.

12. Questions diverses (nombre d'équipes jeunes NLPR, demande CDOS77, relations avec le CERH et le CIRH, gestion N3 Pays de la Loire, etc.)

En attendant l'arrivée des derniers élus, il a été décidé de commencer par ce point.

- 1) En N1-F la demande de report de la journée du 8 et 9 Mars à Coutras par l'ASTA Nantes a été refusée par manque de motif valable.
- 2) Suite à la demande de la région Aquitaine, il a été décidé d'accepter l'inscription tardive de leur équipe U15 si elle respectait les nouveaux délais imposés, à savoir réception du chèque de caution le lundi 17 mars.
- 3) Il a été décidé d'encaisser la caution du club de NLPR, pour manquement au règlement sur le nombre d'équipes jeunes inscrites en championnat.
- 4) Sur le nombre d'équipes jeunes inscrites en championnat par région, il a été convenu de prendre en compte le forfait en IDF de l'équipe B de Montlhéry et donc le nombre d'équipes engagées en U13 pour IDF devient 11 au lieu de 12 et le nombre d'équipes qualifiées pour les demi-finales redeviennent IDF 2, RA 2 et NORD 2
Il a été convenu que le CD devait retravailler sur cette règle du nombre de qualifiés par rapport au nombre de 12 équipe engagées.
- 5) Concernant l'invitation du CDOS77 pour participer à la cérémonie d'ouverture des jeux de Seine et Marne le 6 juin 2015 avec un stand, le CD a donné son accord afin aussi d'en profiter pour présenter et promouvoir les Mondiaux (2014 et 2015)
- 6) Concernant le calendrier 2014/2015, le mondial 2015 étant prévu en juin, le championnat de N1 devrait commencer dès la 1^{ère} semaine de septembre, afin de bien préparer les mondiaux. Le calendrier général prévisionnel sera élaboré dès connaissance des dates des coupes d'Europe et de l'AG de la FFRS. Il est impératif de le communiquer aux clubs français au plus tard début avril 2014.
- 7) Concernant l'organisation de l'Euro U17 à Gujan en 2014, un doute a été soulevé par Thierry MANDIN. Il doit rapidement donner la réponse de la région et du club.
Lucile Le Borgne doit répondre à la sollicitation d'aides demandées par les instances d'ISRAEL.
- 8) Lucile Le Borgne nous informe qu'un courrier de réclamation a été envoyé au CERH concernant le prix des arbitrages que doivent payer les clubs en coupe de d'Europe, du fait de la réservation des déplacements des arbitres par le CERH.
- 9) La FIRS souhaiterait que dès 2015, il y ait un seul mondial qui regrouperait les actuels « mondial A et B ». Cette information a été transmise au club de La Vendéenne, affaire à suivre.
- 10) Concernant la création d'un « nouveau » club à Saint-Jean de La Ruelle, il a été convenu que le contact sera Jean François MALARD en tant que président de la région la plus proche (IDF).

1. Adoption du projet de PV de l'AG du 14/12/13.

Après discussion et débat le projet de PV de l'AG du 14/12/13 a été adopté à la majorité des présents avec 10 voix pour, 0 contre et 3 abstentions.

2. Répartition des rôles et missions des élus

Jean François MALARD accepte le poste de président de la commission « formation/développement » aidé par Michel Debrouver.

Diana SAVREUX accepte le rôle de correspondante et de chargée de relation avec tous les partenaires, ainsi que la mission de développement de ce réseau.

Flora MICHOUOD GODARD, précise qu'elle se contentera de continuer à travailler avec la commission sportive concernant le développement du sport féminin et reste toujours la correspondante de la commission communication pour les comptes rendus de la N1-F.

Les autres élus conservant leurs attributions actuelles.

3. Fonctionnement des commissions (notamment discipline)

Proposition de fonctionnement plus régulier pour la commission de discipline avec 4 à 5 réunions par an fixées à l'avance dans le calendrier général. Pour réduire les coûts tout en ayant des réunions plus fréquentes, il est proposé de ne convoquer qu'un « minimum » de membres et d'essayer, si possible, de les coupler avec les réunions du comité directeur sachant que l'objectif est de 3 CD par an.

Il faut aussi essayer de partager ces réunions de commission de discipline entre Paris et Bordeaux.

Pour les réunions du comité il a été évoqué de continuer à les faire sur Noisy. Les élus éloignés de Paris arrivant déjà la veille, en commençant plus tôt le matin cela permettra à tout le monde de repartir le soir même et afin de faire des économies, il a été décidé que les prochains CD se feront sur une journée. La prochaine date est fixée au 28 juin à Noisy.

Pause déjeuner.

Reprise de la réunion à 14h00.

6. Organisation du final four de Coupe de France 26/27 avril 2014 (intervention de Remi Collat à 14h)

La reprise de la réunion se fait par le point 6, Rémi Collat ayant été invité à 14h.

Il nous présente le projet porté par sa structure « VAMOS EVENT » composée de 5 étudiants en communication et quelques détails d'organisation logistique sont précisés. Pour cet événement une page FaceBook sera créée avec le programme de l'événement, le suivi en « live » des ½ finale et finale, un focus sur les équipes et des liens avec les partenaires. Plusieurs projets d'affiches ont été proposés au vote des élus. Deux ont été retenus comme base de travail et une synthèse des deux devrait être proposée prochainement. La structure va aussi s'appuyer sur le pôle presse de leur école afin de faire la promotion de l'événement.

Il semble que la salle « des fillettes » devrait être libérée pour 18h et cela imposerait de faire la finale à 13h. Jean François MALARD, s'occupe de « négociier » avec la ville de Paris un délai supplémentaire.

La balustrade de « SEVRAN » devrait être livrée directement à la salle le samedi matin 8h.

Suite à une activité « Initiation Rink » en IDF quelques jours auparavant, il a été décidé que des places « gratuites » seront distribuées aux participants à cette initiation. Que les billets ainsi récoltés et comptabilisés par les organisateurs de la finale 4 sur les personnes profitant réellement de cette invitation seront réglés ensuite par le comité auprès des organisateurs.

Les prix des entrées envisagés sont, par jour : 3 € pour les -12 ans, 6 € pour les étudiants (sur présentation de leur carte d'étudiant) et 8 € pour les adultes et les « pass » pour les 2 jours : 3 € pour les -12 ans, 10 € pour les étudiants et 12 € pour les adultes.

4. Restructuration administrative proposée par la FFRS (nos demandes d'aides par des salariés FFRS et les tâches administratives accomplies actuellement par les élus ou pouvant être faites par les élus)

Sylvie MOINET passerait à temps plein à la comptabilité fédérale.

Elle continuera l'activité comptable du Rink, mais n'est plus affectée en tant que secrétaire au Rink.

Pour aider les élus dans certaines de leurs tâches administratives, Lucile LEBORGNE, a réalisé une liste des besoins du comité Rink Hockey et doit la présenter au prochain BE de la FFRS.

5. Point financier : situation au 31/12/13 ou fin janvier 2014, point sur « la balustrade de Sevrans », prévisionnel 2013-14 (à modifier suite aux décisions votées lors de l'AG du 14/12/13)

Sur le budget prévisionnel sont à rajouter 5000 € pour maintenir l'aide aux régions pour leurs participations aux championnats de France des régions et des ligues féminines.

Et 7000 € pour la « balustrade de Sevrans » (les 14 000 € étant budgétisés sur 2 saisons).

Une saisie et une analyse plus fine des frais liés aux déplacements des arbitres a été demandée afin de pouvoir gérer au mieux cette partie du budget. Lorsqu'un ou des arbitres officient lors de 2 matches le même jour, leurs frais de déplacements seront répartis entre les championnats concernés suivant le système : si N1 et N2 : 50% et 50% et si N1 (ou N2) et N3 : 75% et 25%. Il faudra donc modifier la fiche actuelle de note de frais.

Le trésorier alerte sur le fait que ces dépenses se font sur les fonds de réserve du comité qui ne sont pas inépuisables. Il est rappelé qu'il s'agit de dépenses déjà actées la saison précédente, et il est convenu qu'il est nécessaire de mieux travailler sur le budget et le réalisé des saisons à venir.

7. Préparation de la saison 2014/2015 et proposition du calendrier prévisionnel général (en tenant compte des « besoins/demandes » de la DTN, car il y aura le mondial féminin et euro U17 en 2014, mondial 2015) et projet de budget 2014/2015

Après la présentation par Thierry CADET du budget 2014/2015 face aux dépenses à réaliser dues à l'enchaînement des mondiaux et de l'euro U17 sur une même année sportive alors que les subventions sont calées sur des années calendaires, il a été décidé d'accorder une avance de fonds à la DTN qui sera restituée sur la saison suivante.

La DTN et la commission sportive doivent travailler en accord pour l'élaboration du prochain calendrier.

10. Point sur les mondiaux féminin 2014 à Tourcoing et masculin 2015 en Vendée, Euro U17 2014 à Gujan

L'éventualité de réunir les mondiaux A et B dès les mondiaux 2015 à La Roche/Yon est à l'étude.

Nous sommes toujours dans l'attente de la confirmation de l'organisation de l'EURO U17 à Gujan par la ligue d'aquitaine.

Concernant les mondiaux féminins à Tourcoing, nous sommes toujours dans l'attente de la validation de la signature de cette attribution entre la FIRS et la FFRS.

8. Les divers projets de formations et leurs mises « en route » : formation continue des arbitres, formation des joueurs (les nouvelles crosses), des entraîneurs (les nouveaux BIF, BEF 1, BEF 2 et CQP), reconduction ou pas des opérations « licence découverte gratuite », ADR

La formation continue des arbitres est une priorité.

Philippe Aubre et Jean Guédon réalisent déjà un travail conséquent au niveau de celle des arbitres 5^{ème} degré en visionnant sur Dartfish les vidéos de N1 et en produisant pour chaque match un bilan et une analyse qui est communiquée aux arbitres.

Pour permettre la formation continue des arbitres des autres degrés, d'uniformiser l'arbitrage, d'avoir une même interprétation des règles du jeu par tous, arbitres et entraîneurs, et dans l'objectif de susciter des nouvelles vocations d'arbitres et de les accompagner, un projet de mise en place de formation continue et d'accompagnement des arbitres dans les régions est en cours d'élaboration. La CNA a sollicité des arbitres 5^{ème} degré pour être formateurs d'arbitres et permettre à ce projet de se mettre en place.

Lucile LE BORGNE doit demander au DTN, de missionner Thierry Cadet, pour notamment une aide technique dont le montage des vidéos et Fabien Savreux pour travailler sur les documents de formation continue des arbitres et soulager Philippe Aubre et Jean Guédon.

Une première vidéo de formation sur les gestes des arbitres et les procédures d'avant match est terminée et sera présentée aux formateurs choisis par la CNA lors du prochain séminaire des arbitres. Les thèmes suivants devraient concerner les fautes d'équipe et les blocs.

Malgré l'absence d'un certain nombre de formateurs sollicités par la CNA lors du prochain séminaire, il a été convenu de maintenir la première formation de formateurs le dimanche après midi afin d'enclencher le processus.

Il a été convenu aussi que toute ligue qui ferait appel à un formateur agréé CNA pour faire une formation dans sa région, à l'occasion notamment d'un déplacement du formateur pour arbitrer en N1 ou N2, devrait prendre en charge les frais de déplacement du formateur et lui régler une indemnité de 50 €. Il est aussi envisagé de programmer ce type de formation lors des demi-finales ou finales jeunes.

Point divers : pour les examens d'arbitre de 3^{ème} degré qui seraient passés lors d'un match de N3, l'indemnité et les frais de déplacement, assumés par le club recevant, seront payés à l'examineur. Il faudra donc modifier la fiche actuelle de remboursement des frais d'arbitrage en N3.

La commission fédérale enseignement devrait livrer à la rentrée 2014-15, les contenus et cahier des charges des BIF, BEF 1 et 2 et du CQP, ainsi que les passerelles et allègements entre ces formations.

Le BIF reste inter disciplines et le BEF 1 est conçu par discipline, mais avec un tronc commun, à faire si possible en inter disciplines. Le BEF1 pourra se passer à partir de 16 ans, sans avoir au préalable le BIF. Des passerelles permettront aux détenteurs du BIF d'entrer en formation pour le BEF 2 (sous réserve d'une attestation de pratique d'encadrement de la discipline au sein de leur club). Le BEF 2 pourra se passer à partir de 17 ans. Le BEF 2 et 2 ans d'expérience permettront d'obtenir le CQP par équivalence.

Actuellement le nombre de diplômés BIF issus des 2 hockeys est faible, l'entrée en formation en commençant par le BEF1 (au lieu du BIF) devrait permettre de modifier cette tendance. Le sigle BEF correspondra à « Brevet d'Educateur Fédéral » (au lieu d'Entraîneur). Les critères d'évaluation seront « acquis » ou « non acquis » et ne seront plus des notes.

La livraison du contenu des crosses est prévue pour la rentrée prochaine.

Le BEF 1 permettra de faire passer les 3 premiers niveaux de crosses. Le BEF 2 permettra de faire passer les 3 niveaux suivants. Tous ces niveaux de crosses pouvant se passer en club. Pour les autres niveaux, ils se passeront avec un responsable régional (BE ou CQP).

Le comité a décidé de ne pas reconduire l'offre de découverte et d'arrêter le projet des ADR.

9. Communication et site internet (projet de refonte des rubriques du site)

Sur le site internet, les compte-rendus de la N1-Elite et N1-F sont maintenant bien en place et arrivent sur la page d'accueil du site fédéral.

Michel DEBROUVER nous a présenté des menus afin de réorganiser la partie « documents » du site Internet pour permettre aux internautes d'y trouver plus facilement les diverses informations.

Les membres du comité ont demandé de travailler aussi sur l'éventuel changement du contenu du bandeau « Rink Hockey » afin de réorganiser ses rubriques

Concernant les All stars, cette année la manifestation sera plus « light » et sera concentrée sur un seul match avec quelques animations sur des CFD à la mi-temps.

Une convention a été réalisée avec une chaîne de télé « Disney » (D sport News) pour suivre les all stars et faire un reportage sur la discipline. Des contacts ont déjà été pris avec le Club de Noisy.

Il faut réaliser un dossier de presse pour cette manifestation en relation avec le NARH.

Une demande devra être faite auprès de la DTN afin qu'ils mettent en ligne systématiquement les convocations pour les différents stages « France », les programmes, ainsi que les compte rendus des stages et des compétitions internationales. Il leur sera demandé aussi de systématiquement mettre en copie les clubs et les régions concernés par des « sélectionnés ».

11. Désignations des délégués pour les finales nationales, tirage au sort des ch. France des clubs

Ci-dessous les tirages au sort. Les délégués des finales seront déterminés quand les lieux seront tous connus.

La lettre attribuée correspond aux plannings types du règlement,

Poule A : A – B – C

Poule B : X – Y – Z

Les plannings détaillés seront publiés ultérieurement.

Zone EST

	A	B	C	X	Y	Z
U11	IDF 1	RA 2	NORD 2	RA 1	NORD 1	IDF 2
U13	NORD 1	RA 2	IDF 2	IDF 1	RA 1	NORD 2
U15	NORD 1	IDF 3	IDF 1	IDF 2	RA 1	NORD 2
U17	IDF 2	NORD 1	RA 2	IDF 1	RA 1	IDF 3

Zone OUEST

	A	B	C	X	Y	Z
U11	PDL 1	B 2	SO 1	B 1	PDL 2	SO 2
U13	PDL 2	B 1	SO 2	PDL 1	B 2	SO 1
U15	SO 1	B 3	B 2	PDL 1	B 1	SO 2
U17	B 2	PDL 1	PDL 3	SO 1	B 1	PDL 2

Finale U 20

	A	B	C	X	Y	Z
U20	NORD	SO	RA	PDL	B	IDF

Fin des travaux le dimanche à 12h30.